

Territoires, réseaux et solidarités : Les politiques publiques de l'éducation et de la santé à l'épreuve d'une recomposition de l'Etat-providence.

Organisé par : Programme Politiques et Dispositifs Publics

Date et lieu : 17 novembre 2009 – INRP – Salle n°1

Eric Verdier – LEST, Cnrs et Universités d'Aix-Marseille I et II –

La formation tout au long de la vie : nouveau pilier des dispositifs européens de protection sociale ?

Au cours des 15 dernières années, « l'éducation et la formation tout au long de la vie » (EFTLV) ont été promues au rang d'orientation politique majeure en vue de la réalisation des deux « stratégies » européennes issues de la coopération inter-gouvernementale, celle de l'emploi et celle dite « de Lisbonne ». Inscrite initialement dans le champ de l'éducation-formation, la rhétorique du « Lifelong learning » a vu sa fortune politique croissante résulter notamment de la résonance qu'elle a trouvée dans la réflexion sur l'évolution de la protection sociale. En effet elle serait appelée à établir de nouvelles modalités de couverture des risques sociaux et notamment des risques de l'emploi, qu'il s'agisse de l'exposition au chômage ou de l'obsolescence des qualifications, source de transitions difficiles sur le marché du travail ou même d'exclusion sociale.

Cette problématique des risques appliquée à l'emploi fait écho aux débats sur les modalités de passage d'une approche de la protection sociale « focalisée sur les statuts à une approche centrée sur les individus ». A ce titre, l'EFTLV est appelée à devenir une composante du possible « Social Investment State » (« État social actif ») susceptible de se substituer à l'État-Providence instauré en Europe après la seconde guerre mondiale ou encore à compléter ce dernier (Esping-Andersen 2008). A ce titre, « il s'agit de préparer plutôt que de réparer, de prévenir, de soutenir, d'armer les individus (...) » (Palier, 2008, p. 13). Dans cette perspective, comme le fait ressortir Guillemard (2008, p. 42), « le maintien de la capacité professionnelle des personnes, de leur employabilité (...) doit donner lieu à de nouvelles garanties. L'EFTLV ne saurait donc échapper à une 'sociologie du cours de la vie' » (Guillemard, ibid., 26).

Bien que la stratégie européenne canalise les pratiques nationales, la méthode ouverte de coordination (MOC) sur laquelle elle s'appuie ménage une certaine souplesse d'interprétation dont témoigne la résolution adoptée en 2003 par le Conseil européen « systèmes différents, objectifs partagés ». Plus que tout autre secteur, l'éducation et la formation attestent en effet de spécificités sociétales qui induisent une forte dépendance de sentier. En s'appuyant sur les idéaux-types que constituent les régimes d'action en matière d'EFTLV, ce texte va s'efforcer de montrer les différentes modalités par lesquelles cette orientation européenne est susceptible d'investir le champ de la protection sociale.

Si vous désirez citer ou faire référence à ce contenu, ce fichier ou cette page, merci d'en signaler la source et l'url : <http://www.inrp.fr/manifestations/formation/territoires-reseaux-et-solidarites>

© Institut national de recherche pédagogique

